

Jean Fabrice CHARPENTIER

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

Expert comptable Diplômé

membre du Conseil Régional Paris Ile de France

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

ASSOCIATION RESEAU ACTION CLIMAT FRANCE

MUNDO M – 47 AVENUE PASTEUR
93100 MONTREUIL

* * * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

ASSOCIATION RESEAU ACTION CLIMAT FRANCE

MUNDO M – 47 AVENUE PASTEUR
93100 MONTREUIL

* * * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

A l'assemblée générale de l'association RESEAU ACTION CLIMAT France,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association RESEAU ACTION CLIMAT France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Moncourt Fromonville,
le 19 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes

Jean Fabrice CHARPENTIER

Reseau Action Climat - France

Numéro SIRET : 42246620100031

Code APE : 9499Z

MUNDO M - 47 AVENUE PASTEUR
93100 MONTREUIL

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2018 au 31/12/2018

Reseau Action Climat - France

Bilan association

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	17 272	15 469	1 803	2 818	- 1 015
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 352		3 352	3 852	- 500
TOTAL (I)	20 624	15 469	5 155	6 670	- 1 515
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	200		200	300	- 100
Avances et acomptes versés sur commandes				2 955	- 2 955
Créances usagers et comptes rattachés	589		589	6 754	- 6 165
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	563 620		563 620	382 341	181 279
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	135 264		135 264	136 182	- 918
Charges constatées d'avance	1 313		1 313	11 615	- 10 302
TOTAL (II)	700 986		700 986	540 148	160 838
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	721 610	15 469	706 141	546 817	159 324

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecart de réévaluation			
. Réserves	174 754	163 179	11 575
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	13 991	11 576	2 415
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports	24 000	30 000	- 6 000
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	212 746	204 754	7 992
Provisions pour risques et charges	24 497	19 293	5 204
TOTAL (II)	24 497	19 293	5 204
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	30	50	- 20
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	53 079	48 175	4 904
Autres	137 310	105 519	31 791
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	278 481	169 026	109 455
TOTAL (IV)	468 899	322 770	146 129
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	706 141	546 817	159 324
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

CRANIE sans OBSERV

Reseau Action Climat - France

Compte de résultat association

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue biens	1 058		1 058	5 268	- 4 210
Production vendue services	400		400	950	- 550
Montants nets produits d'expl.	1 458		1 458	6 218	- 4 760
Autres produits d'exploitation					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation publiques			397 724	443 626	- 45 902
Subventions d'exploitation privées			571 912	426 828	145 084
Cotisations			16 630	14 340	2 290
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					
Autres produits			22 282	24 359	- 2 077
Reprise de provisions					
Transfert de charges			22 622	24 447	- 1 825
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 031 170	933 601	97 569
Total des produits d'exploitation (I)			1 032 628	939 818	92 810
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)					
Produits financiers					
De participations					
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif					
Autres intérêts et produits assimilés			377	383	- 6
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (III)			377	383	- 6
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion			824	1 948	- 1 124
Sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (IV)			824	1 948	- 1 124
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 033 829	942 150	91 679
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					
TOTAL GENERAL			1 033 829	942 150	91 679

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements	100	400	- 300	-75,00
Autres achats non stockés	3 979	6 308	- 2 329	-36,92
Services extérieurs	50 132	49 851	281	0,56
Autres services extérieurs	274 588	235 505	39 083	16,60
Impôts, taxes et versements assimilés	29 078	28 080	998	3,55
Salaires et traitements	460 903	424 253	36 650	8,64
Charges sociales	193 306	168 925	24 381	14,43
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	1 952	3 499	- 1 547	-44,21
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions	5 203	13 225	- 8 022	-60,66
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	59	1	58	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	1 019 299	930 046	89 253	9,60
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	2		2	N/S
Différences négatives de change	195		195	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	197		197	N/S
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	335	515	- 180	-34,95
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	335	515	- 180	-34,95
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	7	13	- 6	-46,15
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 019 838	930 574	89 264	9,59
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	13 991	11 576	2 415	20,86
TOTAL GENERAL	1 033 829	942 150	91 679	9,73
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat	25 000	23 000	2 000	8,70
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total	25 000	23 000	2 000	8,70
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	291	411	- 120	-29,20
. Prestations	1 700	16 500	- 14 800	-89,70

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole	25 000	23 000	2 000	8,70
Total	26 991	39 911	- 12 920	-32,37

Reseau Action Climat - France

Annexes

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 682 141,36 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 13 991,12 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/03/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 20 624

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	16 335	938		17 272
Immobilisations financières	3 852			3 352
TOTAL	20 187	938		20 624

Amortissements et provisions d'actif = 15 469

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	13 517	1 952		15 469
TOTAL	13 517	1 952		15 469

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de bureau et matériel informatique	16 665	14 862	1 803	de 2 à 5 ans
Matériel de bureau	607	607	0	3 ans
TOTAL	17 272	15 469	1 803	

Etat des créances = 568 875

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 352		3 352
Actif circulant & charges d'avance	565 522	565 522	
TOTAL	568 875	565 522	3 352

Charges constatées d'avance = 1 313

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 24 497

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions pour risques &	19 293	5 204			24 497
TOTAL	19 293	5 204			24 497

Etat des dettes = 468 899

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières diverses	30	30		
Fournisseurs	53 079	53 079		
Dettes fiscales & sociales	137 274	137 274		
Autres dettes	36	36		
Produits constatés d'avance	278 481	278 481		
TOTAL	468 899	468 899		

Charges à payer par postes du bilan = 76 413

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	11 591
Dettes fiscales & sociales	64 821
TOTAL	76 413

Produits constatés d'avance = 278 481

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan passif

L'association RAC-F a obtenu en date du 07/11/2017, un apport avec droit de reprise d'un montant de 30 000 Euros de l'association Ile de France Active ayant pour objet de financer les immobilisations corporelles et incorporelles liées au développement de l'association ainsi que les besoins en fonds de roulement, à l'exception de tout frais de fonctionnement et / ou couverture de pertes d'exploitation passées ou futures.

Cette apport sera repris chaque année à la date anniversaire du versement à raison de 6 000 Euros par an sur une durée de 5 ans.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 458

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	1 058	72,57 %
Prestations de services	400	27,43 %
TOTAL	1 458	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 7

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	13 329		13 329
Résultat financier	180		180
Résultat exceptionnel	489		489
TOTAL	13 998	7	13 991

Autres informations relatives au compte de résultat

Les contributions volontaires en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective et sont évalués à 25.000 Euros au 31/12/2018.

Le montant de la valorisation du prêt de salles par la ville de Montreuil au titre de l'année 2018 s'élève à 291,48 Euros.

Le montant de la valorisation de l'apport pro bono au titre de l'année 2018 s'élève à 1.700 Euros

Evaluation des engagements : Indemnités de fin de carrière

Au 31/12/2018, le montant des indemnités de fin de carrière est estimé à 56.249,38 Euros.

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 1 313

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(4860000000)	1 313
TOTAL	1 313

Charges à payer = 76 413

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs, fact non parvenues(4081000000)	11 591
TOTAL	11 591

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnées pour congés à payer(4282000000)	27 867
Personnel, charges à payer(4286000000)	13 000
Organismes sociaux - charges à payer et produits à recevoir(4380000000)	110
Organ.soc ch à payer(4382000000)	17 857
Etat, ch à payer(4486000000)	5 987
TOTAL	64 821

Produits constatés d'avance = 278 481

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(4870000000)	278 481
TOTAL	278 481